

Procès-verbal du Conseil de Faculté du 13 octobre 2022

Membres présents : M. Paul BRÉANT – Mme Clémence CAMELOT (étudiante) – Mme Marion CARIOU (étudiante) – Mme Camille CAYOL – Mme Mélanie CLÉMENT-FONTAINE – Mme Marie-Blanche DEVAUX – M. Hakim HADJ-AÏSSA – Mme Victoire LASBORDES – Mme Marion LEVRAUD – M. Franck MONNIER (Doyen) – Mme Wafa NABIL – M. Rafaël SERZIALE (étudiant)

Membres avec procuration :

M. Jean-François BEYNEL (membre extérieur) donne procuration à M. Franck MONNIER
M. Thibault BONNAUD (étudiant) donne procuration à Mme Clémence CAMELOT
M. Patrick HASSENTEUFEL donne procuration à M. Hakim HADJ-AÏSSA
M. Christophe HUE (membre extérieur) donne procuration à Mme Victoire LASBORDES
M. Marc MANDICAS (membre extérieur) donne procuration à M. Pascal FOURNIER
M. Terry OLSON (membre extérieur) donne procuration à M. Franck MONNIER
Mme Sophie PETITRENAUD donne procuration à Mme Victoire LASBORDES
M. Olivier PLUEN donne procuration à M. Hakim HADJ-AÏSSA
Mme Lya ZHANG (étudiante) donne procuration à Mme Marion CARIOU

Membres excusés : Mme Lise CORNILLEAU – M. Patrick JACOB

Membres invités : Mme Claire BOUGLÉ – Mme Carole MARINHEIRO – Mme Véronique MOREAU – Mme Nathalie WOLFF

Membres invités excusés : Mme Pascale BERTONI – Mme Sandrine CLAVEL – M. Jacques de MAILLARD – M. Thibaut FLEURY GRAFF – M. Raphaël MATTA-DUVIGNAU – M. Stéphane OLIVESI – M. Jean-Luc PENOT – Mme Mélanie RAVET – Mme Alexandra SERINET – M. Laurent WILLEMEZ

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 10h10.

Monsieur le Doyen fait un point sur les différentes procurations.

1- Approbation du procès-verbal du Conseil de Faculté du 30 juin 2022

Vote : à l'unanimité

VOLET INSTITUTIONNEL

2- Information sur la nouvelle direction du laboratoire DANTE

Monsieur le Doyen accueille, en tant que membre invitée, Madame Claire BOUGLÉ, nouvelle directrice du laboratoire DANTE et ajoute que Madame Sandrine CLAVEL a été élue directrice adjointe.

3- Information sur la nouvelle référente enseignante SAEPH

Monsieur le Doyen informe que Madame Béatrice BOISSARD, MCF en droit public, a accepté de remplacer Madame Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD (suite à son départ à l'Université de Paris-Nanterre) en tant que référente de notre composante du service d'accompagnement des étudiants et des personnels en situation de handicap (SAEPH). Cette mission est une fonction facilitatrice entre le pôle handicap et les équipes enseignantes pour la prise en compte des arrêtés d'aménagement d'études rédigés en lien avec le SAEPH.

VOLET RECHERCHE

4- Information sur la demi-journée « Science ouverte » organisée le 2 décembre 2022 par l'École graduée de droit

Madame Mélanie CLÉMENT-FONTAINE, vice-doyen en charge de la recherche, annonce que l'École graduée de droit organise une demi-journée « Science ouverte » le 2 décembre prochain à 14h à la Faculté Jean Monnet. Il s'agit d'un mouvement législatif en France et en Europe sur la science ouverte, l'idée est d'inciter la mise à disposition de la recherche pour tous, de penser les publications et l'accessibilité des travaux de recherche. En 2016, une première étape avait permis au chercheur de publier en ligne sa recherche même si elle avait été publiée dans une revue ; aujourd'hui, l'idée est de le faire dès le départ sous un format de science ouverte. Des éditeurs se sont spécialisés dans cette nouvelle forme d'édition, des éditeurs traditionnels y songent ainsi que des institutions (bibliothèques, la MSH, le service des éditions de Paris-Saclay). Il s'agit d'une journée de présentation de ce qui se fait à l'intention des chercheurs et de tout un chacun car cela concerne non seulement la production scientifique mais aussi tout ce qui intéresse la communauté scientifique.

Monsieur le Doyen ajoute que cela permettra de valoriser le travail de nos chercheurs et de nos laboratoires mais aussi de simplifier l'adossé de l'enseignement à la recherche.

VOLET PÉDAGOGIQUE

5- Information sur la plateforme eCampus

Monsieur le Doyen explique des débuts compliqués de mise en place de la nouvelle plateforme télé-enseignement avec de grosses difficultés à mettre en ligne les cours. En fait, la composante avait été rattachée à l'ISTY d'où l'impossibilité de communiquer avec nos étudiants puisque nous n'avions pas la main sur les différentes promotions. Monsieur le Doyen remercie Madame Marie-Blanche DEVAUX pour le travail effectué dans l'urgence à savoir l'identification des promotions et permettre ainsi la publication des documents aux étudiants et ce au moment où les TD d'anglais débutaient et où les cours avaient déjà commencé.

Madame Victoire LASBORDES intervient pour informer qu'elle aurait souhaité s'inscrire à une formation proposée mais en vain.

Monsieur le Doyen annonce que Messieurs Hassan QAMAR et Mohamed KRIR en charge de la transition numérique ont proposé une formation sur site sous réserve d'un minimum de 6 enseignants inscrits. Cette formation pourrait être élargie aux personnels BIATSS s'ils le souhaitent.

Les étudiants élus font remarquer que quelques camarades ont encore des difficultés à mettre des documents en ligne.

6- Information sur la mise à jour et la correction des structures de Licence dans Apogée

Monsieur le Doyen souhaite informer les membres du Conseil sur un travail de fond effectué à sa demande. Il remercie Madame Carole MARINHEIRO et toute l'équipe administrative d'avoir répondu à cette demande qui, en réalité, est un défi. En effet, depuis plusieurs années, nous connaissions de gros problèmes en licence sur la préparation des examens et sur les éditions de relevés de notes systématiquement fausses et ce probablement depuis une dizaine d'années. En fait, nous nous sommes aperçus que les erreurs étaient corrigées en bout de chaîne mais jamais à la source d'où le cumul d'années d'erreurs sur la plateforme Apogée à un point où le système n'était plus tenable. Les erreurs se sont multipliées entraînant beaucoup de difficultés pour les gestionnaires de scolarité (qui ne pouvaient faire leur travail correctement), les présidents de jury (réunis à plusieurs reprises pour étudier la totalité des PV) et pour les étudiants (faussement admis ou faussement ajournés). Il a donc été entrepris une remise à plat de la totalité des structures Apogée et des règles de calcul. Ce chantier est titanesque et a déjà bien avancé grâce à la réactivité et la solidarité de la totalité de l'équipe administrative qu'il remercie à nouveau. Pour l'heure, toutes les structures de licence ont été corrigées et les règles de calcul sont en passe de l'être.

Madame Marie-Blanche DEVAUX précise que c'est Madame Sandrine HÉNAUT qui est en charge de cette mise à jour en lien avec les collègues de licence. *A priori*, elle pense qu'il risque d'y avoir encore, somme toute à la marge, des petites erreurs sur les PV des examens de cette année. Les gestionnaires découvrent encore des erreurs mais ayant été formées depuis peu, elles pourront désormais identifier et comprendre les anomalies. Il faut savoir qu'une modification opérée dans une structure entraîne une vingtaine d'actions. Madame Sandrine HÉNAUT se fixe l'année pour accomplir cette remise à niveau.

Madame Camille CAYOL ajoute qu'au-delà de l'aspect technique, il y a le vécu des gestionnaires avec une montée en compétence, fondamentale pour donner de l'intérêt à leur poste. L'année dernière a été extrêmement difficile avec beaucoup de détresse. Elles sont désormais plus sereines et motivées.

Mesdames Victoire LASBORDES et Nathalie WOLFF associent les collègues enseignants dans les remerciements adressés à l'équipe administrative, tant dans leur réactivité que dans leur soutien.

Monsieur le Doyen annonce que les points 7 et 8 sont liés puisqu'il s'agit de soumettre au vote deux conventions de délocalisation de cours. Pour rappel, les conventions de

délocalisation permettent à des enseignants vacataires de donner des cours hors les murs. Ce sont très souvent des cabinets d'avocats qui sont sollicités.

7- Vote sur la convention de délocalisation de cours relative au Master 1 Droit des affaires avec le cabinet d'avocats Reed Smith LLP

La première convention est portée par Madame Marie MALAURIE, professeur en droit privé, qui souhaite délocaliser un de ses TD « Droit interne et européen de la concurrence » du M1 Droit des affaires (15h).

Vote : à l'unanimité

8- Vote sur la convention de délocalisation de cours relative au Certificat d'Université Pratique de l'arbitrage avec le cabinet d'avocats GBS Disputes

La deuxième convention est portée par Monsieur Maximin de FONTMICHEL, professeur en droit, qui souhaite proposer une délocalisation pour un cours de « Maîtrise des incidents et de la sentence et maîtrise de l'instance arbitrale » à raison de deux demi-journées de 4heures auprès du cabinet d'avocats GBS Dispute dans le cadre de son Certificat d'Université Pratique de l'arbitrage

Vote : à l'unanimité

VOLET EVENEMENTIEL

9- Information sur la Nuit du droit organisée le 4 octobre 2022

Monsieur le Doyen remercie Mesdames Anne-Valérie LE FUR et Nathalie WOLFF d'avoir contribué à l'organisation de ce très bel événement qui a donné aux étudiants présents l'envie de faire du droit et ce grâce aux visions croisées et complémentaires des enseignants-chercheurs, des avocats et des jeunes magistrats autour de l'état de droit en Europe. Cette Nuit du droit s'est terminée sur la visioconférence d'un magistrat polonais qui avait été révoqué pour avoir défendu l'état de droit ce qui a éveillé les consciences autour de la fragilité de l'état de droit. Monsieur le Doyen remercie le Président de la Cour d'appel, Monsieur Jean-François BEYNEL, qui a favorisé l'inscription des étudiants.

Madame Victoire LASBORDES confirme que cet événement était très riche, les étudiants ont lu des textes en matière de droits de l'homme. Elle ajoute, par ailleurs, que la décision de la Cour européenne des droits de l'homme rendue la veille ou le lendemain condamne la Pologne et la suspension du magistrat polonais.

Monsieur le Doyen remercie également Mesdames Géraldine GIRAUDEAU et Emmanuelle SAULNIER-CASSIA ainsi que Monsieur Christophe ANDRÉ pour leur participation et intervention.

10- Information sur le Festival de cinéma du mois d'octobre

Monsieur le Doyen cède la parole à Madame Nathalie WOLFF, vice-doyen à la culture, pour évoquer ce tout nouvel événement qui porte ce nom éloquent de « Liberté j'écris ton nom ».

Madame Nathalie WOLFF explique que, en sus du partenariat avec le Cinéma UGC de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Faculté a pris attache avec un autre cinéma indépendant

situé à Marly Le Roi avec la possibilité pour les étudiants de jouer un rôle encore plus actif étant donné qu'ils seront membres d'un jury, ce qui est exceptionnel, avec l'obligation de voir un certain nombre de films très différents qui ne portent que sur les libertés fondamentales pendant 10 jours. Cet événement se clôturera par un ciné-débat le 25 octobre autour du film « Les engagés », réalisé par Émilie FRÈCHE avec laquelle nous avons déjà collaboré il y a quelques années. Elle ajoute que ce festival aura lieu tous les ans, le directeur du cinéma ayant voulu mettre en œuvre ce festival à la suite de l'assassinat de Monsieur Samuel PATY.

Par ailleurs, Madame Nathalie WOLFF précise que le partenariat avec la Faculté de médecine se poursuit, le prochain thème étant la bioéthique. Elle lance un appel aux collègues enseignants quant à leur éventuelle participation active sur cet événement.

Madame Claire BOUGLÉ évoque son intérêt sur le sujet, siégeant elle-même dans un des comités d'éthiques de l'hôpital Foch.

11- Information sur la date de la Rentrée solennelle

Monsieur le Doyen informe que Monsieur Gérard LARCHER n'ayant pas encore répondu à notre demande de parrainage et étant très sollicité par ailleurs, nous allons retarder la date de la cérémonie probablement au jeudi 8 décembre afin de nous laisser le temps de trouver un autre parrain.

12- Information sur la date de la Journée des métiers du droit et de la science politique

Monsieur le Doyen annonce que la Journée des métiers du droit et de la science politique initiée par Madame Carole MARINHEIRO se déroulera le 26 janvier 2023 en même temps que le Forum des masters.

Cet événement important pour les étudiants leur permet de rencontrer des professionnels du droit et de la science politique, de leur poser des questions et de pouvoir commencer à étoffer leur réseau professionnel notamment pour l'obtention de stages.

13- Information sur la date du Forum des masters

Le Forum des masters se déroulera le jeudi 26 janvier 2023 de 11h à 16h. Comme habituellement, cette journée est banalisée pour les étudiants de L3 et de M1.

14- Information sur la date des Journées Portes Ouvertes 2023

La Journée Porte Ouverte de la Faculté se déroulera le 4 février 2023. Monsieur le Doyen se rapprochera des responsables des parcours de licence. Chaque année, la Faculté accueille plusieurs lycéens, notamment ceux qui suivent l'option Droit et grands enjeux afin de leur présenter la Faculté et les études de droit, de répondre à leurs interrogations et pour une éventuelle immersion.

VOLET RESSOURCES HUMAINES

15- Information sur la date du dialogue de gestion

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil qu'un dialogue de gestion avec la présidence et son équipe est organisé cet après-midi dont le but est d'évoquer les demandes de postes (enseignants et BIATSS) transmises à la rentrée. Y sont conviés les directeurs de laboratoire et de département qu'il contactera rapidement puisqu'un argumentaire est requis pour les sections CNU contingentées (article 46, notamment pour les 46.3). Il évoque une politique raisonnable mais qui correspond à une période de fortes tensions tant dans l'enseignement (taux d'encadrement insuffisant des masters et des licences) qu'au niveau des BIATSS.

QUESTIONS DIVERSES

Avant de laisser la parole aux membres du Conseil qui le souhaitent, Monsieur le Doyen souhaite faire un point, après s'être entretenu avec les personnels BIATSS élus, sur la sobriété énergétique. La présidence nous a informés, par le biais d'une circulaire, que la facture d'électricité augmentera de plus de 50 % cette année et de plus de 100 % en 2023. Les crédits alloués par le Ministère ne sont pas des crédits pour payer les factures mais pour améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments. Des mesures doivent être prises et notamment le retrait des radiateurs d'appoint dans les bureaux des personnels BIATSS. Sa position est la suivante : en-dessous d'une température de 19°, il est nécessaire qu'une source de chaleur additionnelle soit apportée.

Madame Claire BOUGLÉ propose que les économies soient d'un autre ordre, notamment sur la commande de mobiliers moins onéreux que ceux proposés dans les catalogues via les marchés de l'université qui sont très au-dessus des prix pratiqués dans le commerce.

Pour clore la séance plénière, Monsieur le Doyen rappelle aux membres du Conseil à voix délibérative l'importance d'informer de leur présence ou de leur absence en amont de chaque séance afin que le quorum soit atteint. A défaut, le Conseil de Faculté devra être reporté.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Doyen lève la séance à 11h20.